



Infolettre Halte au Pillage n°13 - 20 octobre 2010

Sommaire :

- 1. Détection à l'anglaise : 2,6 millions d'euros pour le Masque de Crosby Garrett et des conséquences pour le patrimoine européen**
- 2. Commentaire HAPPAH sur la découverte de 34 grenades dans le Haut-Rhin**
- 3. Pillage sur les plages au détecteur de métaux - L'épave gallo-romaine de Tardingenhen endommagée par des coups de pelle !**
- 4. Marion True – la justice italienne abandonne les poursuites.**

1. Détection à l'anglaise : 2,6 millions d'euros pour le Masque de Crosby Garrett et des conséquences pour le patrimoine européen



Masque dit de Crosby Garrett mis en vente par un utilisateur de détecteur de métaux en Angleterre. Il vient d'être vendu pour 2,6 millions d'euros à un collectionneur privé.

Un bel objet romain dans le Comté de Cumbrie

Il y a quelques semaines nous apprenions la découverte d'un casque en bronze dans le Comté de Cumbrie. Elle serait le fruit d'une recherche obscure au détecteur de métaux à Crosby Garrett près de Penrith dans le nord-ouest de l'Angleterre. L'inventeur, un jeune chômeur qui passe tout son temps à la détection de métaux avec son père, n'a jamais déclaré le moindre objet au Portable Antiquities Scheme (PAS), l'organisme financé par l'Etat Britannique pour enregistrer les trouvailles. Le casque en bronze, qui au moment de la découverte était constitué de 67 fragments, aurait été découvert au mois de mai 2010 et a été presque immédiatement proposé à la vente chez Christie's Antiquities à Londres (le 4 juin).

La provenance et les circonstances de la découverte ne sont pas fiables. Ce qui est certain c'est que l'objet a été restauré par Christie's entre juin et août avant d'être examiné scientifiquement comme il se doit. Il a été traité comme une simple œuvre d'art et présenté dans un catalogue de vente début septembre.

Il vient d'être vendu, le 7 octobre 2010, pour la somme de 2,281,250 livres sterling (plus de 2,6 millions d'euros) à un collectionneur privé !



Le PAS court-circuité !

Le PAS, a assuré la plus grande part de la médiatisation de cette découverte alors qu'il n'avait pourtant pas été contacté avant la mise en vente chez Christie's. Selon les aveux de Roger Bland, le directeur du PAS, ses agents ont dû négocier pendant trois mois avec l'inventeur pour que celui-ci montre le prétendu lieu de la découverte. Il consentit finalement le 30 août 2010 à montrer l'endroit précis où il avait arraché l'objet de son contexte mais aucune structure archéologique associée semble n'y avoir été décelée.

Le système anglo-gallois, qui a légalisé la détection de métaux (rachat des objets contre déclaration), montre ici ses limites :

- Il n'a pas réussi à lever les fonds nécessaires pour que l'objet soit conservé dans une collection publique. L'appel au don lancé sur Facebook et auprès de mécènes, pour permettre l'acquisition du casque dans une collection publique, n'a rapporté que quelques dizaines de milliers de livres. Par conséquent l'objet est maintenant dans une collection privée.

- Le PAS n'est absolument pas en mesure de prouver la fiabilité de sa provenance. Ce casque est un bel objet à mettre dans une vitrine mais une somme de pertes considérables pour la connaissance de notre passé. Sa provenance, son association éventuelle avec d'autres objets et son contexte archéologique ne seront sans doute jamais connus avec la certitude nécessaire qu'exige l'archéologie comme discipline scientifique. L'objet n'a aucune fiabilité scientifique. Il peut autant provenir de Crosby Garrett que d'une autre localité britannique, que d'un autre pays aussi éloigné de l'Angleterre que la Bulgarie, la Turquie ou encore la Syrie (d'où la fameuse « Syrian patina »).

- L'objet a perdu son contexte archéologique et n'a pas été étudié scientifiquement avant restauration.

Cette affaire démontre l'insuffisance du système anglo-gallois. Ce dernier a presque totalement libéralisé la recherche au détecteur de métaux au bénéfice de quelques milliers de chasseurs de trésors, au profit du secteur marchand et des collectionneurs, et au mépris de la protection du patrimoine.

Les conséquences a posteriori

Selon l'association HAPPAH, le système anglo-gallois doit être réformé en urgence. Pour l'instant isolé en Grande Bretagne, il a une certaine influence sur les politiques des autres pays européens alors qu'il démontre régulièrement son inadaptation au phénomène « chasse au trésor ». Plus qu'il n'engendre des découvertes spectaculaires, il accroît de manière insoupçonnée les dommages causés au patrimoine. Des découvertes spectaculaires permettent de donner un semblant d'honorabilité au système mais elles cachent de très nombreuses dérives et son inefficacité. Par exemple, les rapports annuels du PAS nous livrent des aveux éloquentes : alors que le nombre d'utilisateurs de détecteurs est estimé à 10 000 en Angleterre, seuls environ 3000 d'entre eux ont déclaré des découvertes. Avec une moyenne de 8 objets par an et par déclarant, le nombre de déclarations est dérisoire au regard de ce qui est prélevé sur le terrain.

En réalité, le PAS n'a jamais permis de lutter contre le pillage mais il l'a au contraire encouragé en faisant tout son possible pour développer la détection de métaux. Le PAS sert les intérêts mercantiles des marchands et fabricants de détecteurs de métaux. Il doit sa survie aux complaisances de certains conservateurs de musées prêts à tous les affronts éthiques pour acquérir des objets d'exception. Le ver est dans la pomme. En Angleterre, de l'argent public est dépensée pour payer les salaires de personnes au service d'un lobby destructeur de mémoire. Comment les archéologues anglais, eux qui étaient il y a quelques décennies à la pointe des techniques de l'archéologie, peuvent-ils tolérer ça ?

Après une découverte aussi sensationnelle, des utilisateurs de détecteurs de métaux affluent en grand nombre dans le Comté de Cumbrie à la recherche d'autres « trésors » potentiels. L'annonce de cette vente record va encourager les pillages et encore accroître davantage les dommages sur les sites archéologiques locaux. En outre, cette affluence devrait provoquer d'inévitables litiges avec les propriétaires fonciers (spoliation d'objets archéologiques, dommages aux cultures, etc). Le PAS ne sort pas glorieux de cette affaire. Près de 2 millions de livres sterling vont dans les poches de l'inventeur et du prétendu propriétaire du terrain. Les bénéficiaires secondaires iront dans les poches des fabricants et marchands de détecteurs de métaux qui se sont vus offrir ici une formidable publicité. Les ventes de détecteurs de métaux devraient bondir en Grande Bretagne et outre-manche.

Les conséquences de cette vente pour le public et les générations futures, en termes de pertes de données archéologiques, ne se limitent donc pas au casque romain dit de Crosby Garrett. 2. Lobbying pro détection - Promotion estivale et esprit critique

2. Commentaire HAPPAH sur la découverte de 34 grenades dans le Haut-Rhin

Haut-Rhin: il cherche des champignons et trouve 34 grenades

Le 14 septembre 2010, une dépêche de l'AFP (Agence France Presse) annonce la découverte par un promeneur de 34 grenades offensives de la Seconde Guerre Mondiale dans la forêt communale de Chavannes-sur-l'Etang (Haut-Rhin). Selon le service de déminage de Sainte-Croix-en-Plaine, près de Colmar, un homme équipé d'un détecteur de métaux aperçu dans la zone il y a quelques semaines, aurait découvert les grenades puis les aurait déposées au pied de l'arbre. «Régulièrement on croise des gens en forêt avec des détecteurs de métaux», explique André Thévenot, maire de Chavannes-sur-l'Etang. Cette information a déjà été signalée dans notre infolettre n°12

Commentaire HAPPAH:

L'abandon de munitions datant des deux guerres mondiales issues de détecteurs illégaux compte parmi les aspects les plus répugnants et les plus criminels de la chasse aux trésors au moyen de détecteurs de métaux, appelée encore «détecteur de loisir». Il se présente généralement de la manière suivante: parmi les utilisateurs de détecteurs, les uns laissent traîner en surface les engins de guerre déterrés, sans balisage ni déclaration à qui de droit, les autres les emportent et les déposent anonymement devant une caserne de pompiers ou devant un commissariat de police, d'autres encore les jettent à la poubelle ou à la ferraille destinée à partir à la déchetterie. Ce comportement aussi inconscient et que irresponsable dont font preuve de nombreux utilisateurs de détecteurs de métaux, surtout ceux qui recherchent de manière ciblée des souvenirs de guerre sur les champs de bataille, met gravement en danger la sécurité publique: les munitions explosives abandonnées dans la nature et à la portée de tout le monde risquent en effet d'être trouvées par des enfants en train de jouer, par des ouvriers forestiers, des chercheurs de champignons, des promeneurs ou des chasseurs. Ainsi en 2009 à Simmerath en Allemagne, deux enfants de 11 et de 12 ans, en train de pratiquer du vélo tout terrain, ont découvert des munitions de guerre actives abandonnées à côté d'un trou creusé par des utilisateurs de détecteurs. Le 22 mai 2010, un incendie de forêt s'est même déclaré à la suite de l'abandon de munitions de fouille par des utilisateurs de détecteurs clandestins.

Les abandons de munitions attribuables à l'utilisation illégale de détecteurs de métaux sont loin d'être des cas isolés, mais correspondent à un comportement largement répandu dans le milieu des « chasseurs de trésors » utilisant des détecteurs de métaux. Pour s'en convaincre, il suffit de visiter les forums Internet spécialisés et de scruter attentivement les sites web de la police et de la presse.

3. Pillage sur les plages au détecteur de métaux - L'épave gallo-romaine de Tardingenhen endommagée par des coups de pelle !

Avec leurs poêles à frire, les chercheurs de métaux passent les plages au crible



Les vestiges de l'épave gallo-romaine de Tardingenhen ont été découverts en 1997 dans la baie de Wissant (Pas de Calais). Ils ont été conservés dans la tourbe présente sous le sable depuis le II^{ème} siècle. Mise à jour par les marées ces vestiges ont été recouverts par le sable peu de temps après leur découverte. En 2005, les vestiges sont réapparus mais sont alors la cible de chasseurs d'objets munis de détecteurs de métaux. Les fragments de l'épave sont donc prélevés avec soin, pris en charge par le musée Quentovic et conservés au centre Marëis à Etaples sur Mer où ils ont pu être étudiés. Le pavois du navire (bois gorgé d'eau) a reçu des coups de pelle très nets de la part de ces clandestins qui y ont probablement détecté des clous en fer alors que l'épave était encore enfouie.

Même les prospecteurs utilisant des détecteurs de métaux pour rechercher des monnaies ou des objets récemment perdus sur les plages peuvent endommager malgré eux des vestiges archéologiques. L'association HAPPAH recommande donc de bannir complètement l'usage de ces appareils en dehors des activités professionnelles (plomberie, scierie, etc) ou archéologiques autorisées par l'Etat. 4. Vol d'objet sur les sites : un nouveau cas à Tautavel

Un vol et des dégradations ont été constatés au mois d'août à la grotte de Tautavel (Pyrénées-Orientales). Les auteurs ont dérobé un moulage de la face de l'homme de Tautavel et, en tentant de l'extraire, ont brisé un crâne d'ours des cavernes. Le ou les auteurs ont tout simplement franchi les grilles qui ferment le site. Cet acte, assez fréquent sur les chantiers de fouille, pose la question de la sécurité des sites et du rapport entre le milieu de la recherche et le grand public. Rappelons que le moulage avait été conçu pour le public et que le crâne d'ours est une somme d'informations sur notre passé.

4. Marion True – la justice italienne abandonne les poursuites.



La conservatrice du musée Getty de Los Angeles ne comparaitra pas devant la justice italienne. Cette dernière a estimé que les faits qui lui étaient reprochés sont prescrits. Marion True, conservatrice en chef au Getty museum entre 1986 et 2005, était accusée d'avoir acheté des objets volés pour le compte du musée. Déjà en 2007, la Grèce avait abandonné les poursuites à son encontre. Elle avait toutefois dormi en prison et avait été libérée sous caution après avoir versé 10000 £.



Son procès, qui avait débuté en 2005, a donné l'occasion à la Grèce et à l'Italie de récupérer certaines œuvres illégalement exportées dans des musées américains et Japonais. Des accords avec certains grands musées américains, dont le Metropolitan Museum of Art de New York et le Museum of Fine Arts de Boston, avaient pu voir le jour.

Ci-contre, quelques objets antiques acquis par Marion True et exposés au Getty de Los Angeles.